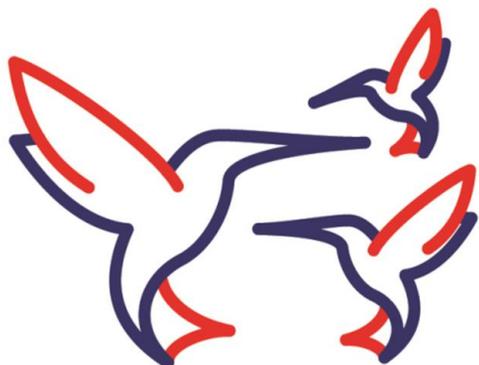


# La plateforme COLIBRIS permet de simplifier vos démarches de recours dans le cadre du mouvement intra-académique 2021



Rendez-vous sur le lien suivant pour remplir le formulaire de recours dans le cadre du mouvement intra-académique

<https://agent.recours-mvt2.orion.education.fr/>

Pour vous accompagner dans votre démarche de recours suite à la notification de l'affectation obtenue à l'issue du mouvement intra-académique, un guide utilisateur est mis à votre disposition.

**MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COLIBRIS  
Mode opératoire  
Enseignant**  
VERSION DU 19/05/21

**1 / Se connecter à la plateforme**  
Accéder à la plateforme de démarches

Pour lancer votre démarche de recours, rendez-vous sur le lien suivant:  
<https://portail.recours-mvt2.orion.education.fr/page-publique-usagers-dp71/>

Sur l'espace « Personnels du second degré », Vous pourrez initier votre démarche en cliquant sur « Recours suite à la notification de l'affectation obtenue à l'issue du mouvement intra-académique 2021 ».

Depuis cette page, vous pourrez aussi suivre votre dossier en cours grâce au code de suivi qui vous aura été communiqué automatiquement par mail.

COLIBRIS Mode opératoire Enseignant 19/05/21

Pour toute question, n'hésitez pas à entrer en contact avec votre service de gestion par les canaux habituels